



Direction de la communication
Tél. : 05 59 46 60 40
Courriel : communication@bayonne.fr



Le 29 décembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONCOURS D’AFFICHE **DES FÊTES DE BAYONNE 2015**

NOUVELLE PROCEDURE DE SELECTION

La procédure de sélection de l’affiche des Fêtes de Bayonne 2015 a été revue par la Commission extra municipale des Fêtes. Elle doit permettre à la fois :

- de retrouver une création en cohérence avec l’esprit des Fêtes de Bayonne ;
- d’associer le public à la décision.

La Commission extra municipale des fêtes de Bayonne a donc proposé que le concours se déroule de la manière suivante :

- les membres de la commission ont proposé chacun 3 artistes de leur choix ;
- de ces propositions, 5 artistes ont été retenus :
 - o Erwin Dazelle
 - o Aski
 - o André Lascoumes
 - o Jean-Marc Barnetche
 - o Mathieu Prat

Ces 5 artistes, réunis le 29 décembre 2014 lors d’un point presse de présentation auront un mois pour proposer une affiche des Fêtes de Bayonne, selon le cahier des charges transmis par la Ville.

Le choix pour l'affiche 2015 fera l'objet d'un double vote :

- le vote de la commission extra municipale, comptant pour 50% du résultat final ;
- le choix du public pour 50% du résultat final ; le public pourra voter soit sur Internet soit au musée Basque et de l'histoire de Bayonne où les affiches seront présentées tout le mois de février.

Le vainqueur recevra 3 000 € pour le travail de création et de déclinaison de l'affiche sur les différents supports et objets promotionnels. Les quatre autres artistes seront indemnisés de 500 €.

Le choix final de l'affiche officielle des fêtes de Bayonne 2015 sera rendu public début mars par le Maire et le Président de la commission extra municipale des Fêtes.